

# BILINGUISME, POLITIQUES ET ATTITUDES LINGUISTIQUES AU CAMEROUN ET AU CANADA

Jean-Guy Mboudjeke  
University of Regina (Canada)  
[jeanguy.mboudjeke@gmail.com](mailto:jeanguy.mboudjeke@gmail.com)

## Résumé

Comme le Canada, le Cameroun est un pays bilingue dans lequel le français et l'anglais sont langues officielles. Mais contrairement au Canada, au Cameroun, la minorité statistique est anglophone tandis que la majorité est francophone. Le rapprochement des deux situations sociolinguistiques peut permettre de mieux comprendre la réalité du bilinguisme (aussi bien en tant que réalité sociale qu'en tant que pratique individuelle).

La présente étude s'emploie à mettre en évidence les ressemblances et les différences entre les deux situations sociolinguistiques. Elle montre que les différences, qui découlent pour l'essentiel du rapport que les citoyens des deux pays ont avec les deux langues officielles, déterminent les choix des politiques linguistiques et influencent les attitudes vis-à-vis du bilinguisme individuel.

**Mots-clés** : Bilinguisme- politiques linguistiques- attitudes linguistiques- langues maternelles- langues étrangères

## Abstract

Just like Canada, Cameroon is a bilingual country in which French and English are the official languages. But unlike Canada, in Cameroon, the statistical minority is English-speaking while the statistical majority is French-speaking. Comparing both sociolinguistic situations may help to better understand the reality of bilingualism (both as a social reality and as an individual practice).

This paper depicts the similarities and differences between the two sociolinguistic situations. It shows that the differences, which derive mostly from the relationship that Cameroonians and Canadians have with both official languages, determine the choices of language policies and influence attitudes towards individual bilingualism.

**Keywords** : Bilingualism- language policies- linguistic attitudes- mother tongues- foreign languages

« La situation de chaque pays bilingue ne peut être pleinement appréciée que si l'on regarde par-delà ses frontières », écrit Darbelnet (1976 : p14). En d'autres termes, en matière de bilinguisme, les comparaisons peuvent être très éclairantes. Dans les lignes qui suivent, nous allons essayer de comprendre pourquoi le Cameroun et le Canada, deux pays dans lesquels le français et l'anglais sont les langues officielles, ont adopté des politiques linguistiques différentes en matière de bilinguisme. Il ne s'agira pas pour nous de vanter les succès ou d'étaler les ratés de telle ou telle politique, mais, tout simplement d'essayer de comprendre le ou les facteurs qui les ont motivées. Nous allons également montrer comment ces facteurs façonnent les attitudes que les citoyens des deux pays ont nourri ou nourrissent vis-à-vis du bilinguisme individuel. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, peut-être convient-il d'évoquer rapidement les circonstances historiques qui ont conduit au bilinguisme officiel dans l'un et l'autre pays.

## I - BREF HISTORIQUE

En tant qu'État, le Canada existe depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1867, date de la signature de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* qui crée la Confédération canadienne en entérinant l'union du Haut-Canada (qui était à forte majorité anglaise et comprenait les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse) et du Bas-Canada (qui était à forte majorité française et comprenait les provinces du Québec et de l'Ontario<sup>1</sup>). La signature de cet acte intervenait après environ un siècle de cohabitation houleuse entre les colons anglais et français. Ces derniers, qui avaient été pourtant les premiers Européens à fouler le sol canadien vers le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, avaient vu leur force numérique et leur poids politique s'amenuiser considérablement au fur et à mesure que les Britanniques, débarquant par vagues successives en provenance des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, consolidaient leur nombre et leur influence politique. En 1756, une guerre (la Guerre de Sept Ans) éclate entre les deux groupes linguistiques qui essayent de s'éliminer réciproquement. Elle se soldera par la signature du Traité de Paris qui consacre la fin du régime français en Amérique et qui fait du Canada une propriété britannique. Ce désengagement de la France laisse la voie libre à Londres qui, jusqu'à la signature de l'Acte de la Confédération, essayera moult manœuvres visant à soumettre et à assimiler les Canadiens-français. Par exemple, dès la première réunion de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en 1792, Londres impose l'anglais comme langue officielle du Bas-Canada (pourtant langue de la minorité dans cette partie du Canada), admettant le français, langue de la majorité, simplement comme langue de traduction. Autre exemple : dans un rapport d'enquête adressé, en 1839, au gouvernement britannique, suite aux violents soulèvements des Français du Bas-Canada, Lord Durham prône, entre autres mesures, une anglicisation sans équivoque des Canadiens-français, seul gage, selon lui, de la paix et de la stabilité. Et dans le dessein de créer une entité linguistiquement homogène au Canada et partant en Amérique du Nord, Londres fait inscrire

<sup>1</sup> - Les autres provinces adhéreront à la Confédération canadienne au fil des années.

dans l'Acte d'Union de 1841 un article (l'article 41) qui stipule clairement que la langue anglaise est la seule langue officielle du pays. Mais toutes ces tentatives d'assimilation se heurteront à la résistance tenace des Canadiens-français, décidés à défendre leur patrimoine culturel et linguistique. Thériault (1959 : p 21) se vantera de cette résistance acharnée des Canadiens-français, l'attribuant fièrement à leurs origines gauloises :

« Brimades et oppression, si subtiles fussent-elles, n'ont jamais influé parce que nous possédions l'entêtement breton, l'acharnement normand, l'obstruction poitevine et la ruse angevine. Contre de telles murailles, les prétentions anglaises se sont toujours butées».

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique reconnaîtra, de façon symbolique, la dualité linguistique de la Confédération canadienne, en instituant un bilinguisme obligatoire au parlement fédéral, dans les tribunaux fédéraux et à la législature du Québec et un bilinguisme facultatif ailleurs au Canada. Mais cette disposition qui impose le bilinguisme au Québec (province à majorité française) sera violemment dénoncée par les Québécois<sup>2</sup> pendant la « Révolution tranquille », et le Parti québécois, porté au pouvoir en 1976, fait adopter la *Charte de la langue française* (plus connue sous le nom de la Loi 101) qui proclame le français comme la seule langue officielle du Québec. Sept années auparavant, en 1969, le Nouveau Brunswick (province à majorité anglophone), avait adopté le français et l'anglais comme langues officielles, devenant de ce fait la seule province bilingue de la Confédération canadienne. Toutes les autres provinces sont officiellement unilingues.

Au Cameroun, le bilinguisme officiel résulte de la réunification le 1<sup>er</sup> octobre 1961, de deux territoires anciennement colonisés par les Français et les Britanniques. Avant cette double colonisation, le Cameroun avait été une colonie allemande de 1884 à 1916. Après avoir défait les Allemands à la fin de la Première guerre mondiale, Français et Britanniques décident de s'adjuger toutes ses anciennes colonies, dont le Cameroun. Les premiers recevront 80% du territoire tandis que les seconds, qui n'étaient pas manifestement attirés par les terres camerounaises, se contenteront des 20% restants. Après cette bipartition, les Britanniques coupent aussitôt leur « part du Cameroun » en deux parties et rattachent la partie septentrionale (*Northern Cameroon*) au Nigéria. La partie méridionale (*Southern Cameroon*) est administrée comme une colonie autonome. Au moment des indépendances, le *Northern Cameroon* opte, par plébiscite, le rattachement définitif au Nigéria tandis que le *Southern Cameroon* choisit la réunification avec le Cameroun francophone. Le jeune État ainsi formé adopte aussitôt le français et l'anglais comme ses langues officielles.

---

<sup>2</sup> Pendant la « Révolution tranquille », les francophones du Québec dénoncent l'appellation « Canadiens-français », trop globalisante à leurs yeux. Ils lui préfèrent, pour des raisons politiques et identitaires, le mot « Québécois » qui désigne les citoyens de l'État-nation francophone Québec.

## II - LES LANGUES OFFICIELLES : LANGUES MATERNELLES OU LANGUES ETRANGERES ?

Sur la base de ce bref aperçu historique, il ressort que le français et l'anglais ont des statuts différents selon que l'on considère le Cameroun ou le Canada. Au Canada, les deux langues sont en même temps les langues maternelles des citoyens ou mieux, de la majorité des citoyens, la population canadienne étant aussi constituée d'un nombre assez important d'immigrants qui ne sont ni de souche française, ni de souche anglaise. En empruntant la terminologie de Kachru (1988), on peut dire qu'à l'intérieur de la francophonie et du Commonwealth, le Canada appartient aux pays du « *inner circle* », c'est-à-dire au cercle des pays dans lesquels les langues officielles coïncident avec les langues maternelles des citoyens. Parce qu'elles sont leurs langues maternelles, il y a, chez les Canadiens français<sup>3</sup> et anglais, une certaine consubstantialité entre la conscience linguistique et la conscience ontologique, entre la « langue du cœur » et la « langue de la raison ». Le Cameroun, par contre, fait partie des pays du « *outer circle* », c'est-à-dire les pays dans lesquels les langues officielles, héritées de la colonisation, ont le statut de langues étrangères. À ce titre, elles se superposent aux langues maternelles des citoyens, c'est-à-dire aux langues qui leur permettent de se définir sur le plan culturel et identitaire. Contrairement au Canadien français ou anglais, le Camerounais francophone ou anglophone n'a pas toujours une connaissance du français ou de l'anglais. C'est du reste au moyen de la scolarisation qu'il compte l'apprendre. Contrairement au Canadien de souche française ou anglaise, le Camerounais francophone ou anglophone peut ne pas éprouver un « attachement idéologique et sentimental » (Calvet, 1987 : p129) aux langues officielles. Celles-ci sont perçues soit comme un simple moyen vers la promotion sociale, soit comme le signe vivant de l'acculturation survenue pendant la période coloniale, mais jamais comme la marque d'une identité naturelle. Ainsi, lorsqu'un Camerounais « anglophone », mécontent de la politique gouvernementale fait valoir que « we will free our people from this BRUTAL FRENCH COLONISATION<sup>4</sup>; we do not like their culture of death and tyranny[...] », un autre camerounais, « francophone », lui rétorque sur le même ton passionné : « 'Anglophone' n'est pas une tribu camerounaise, pas plus que ne l'est l'étiquette 'francophone' [...] . Seuls des imbéciles [pourris par une mentalité de néo-colonisé] peuvent réclamer une autonomie au nom d'une langue de colonisation imposée par nos oppresseurs d'hier »<sup>5</sup>. La contestation de l'authenticité d'une identité spécifiquement anglophone est également perceptible dans la réflexion ci-après de Simo Bobda :

“The term *Anglophone*, as it is understood in Cameroon, has mostly an ethnic connotation. As a corollary, it has a political connotation since in Cameroon, access to public service jobs and appointments to high positions are ethnically planned. The term *Anglophone* has very little to do with knowledge of the English language;

<sup>3</sup> Ce terme est employé ici dans un sens linguistique et non politique. Il s'applique donc aux Franco- Québécois et aux francophones hors-Québec.

<sup>4</sup> - L'auteur souligne.

<sup>5</sup> « Bamenda, cœur du malaise des anglophones du Cameroun ». Réactions des lecteurs. [http://www.cameroon-info.net/cin\\_reactions.php?s\\_id=15326](http://www.cameroon-info.net/cin_reactions.php?s_id=15326) Dernière mise à jour : le 9 octobre 2004, consulter le 11 octobre 2004.

indeed, an *Anglophone* in the Cameroonian sense does not need to know a word of English”<sup>6</sup>.

Cette observation vaut sans retouche pour le terme « francophone ». Il va sans dire que cette querelle sémantique est inexistante au Canada où les Canadiens français et anglais se reconnaissent d'emblée dans leur langue maternelle. Ce rapport différencié aux langues officielles explique probablement pourquoi les gouvernements du Cameroun et du Canada ont adopté des politiques linguistiques divergentes en matière de bilinguisme officiel.

### III - BILINGUISME ET POLITIQUES LINGUISTIQUES

Une précision : Au Canada, en dehors de la politique linguistique mise en place par le gouvernement fédéral, chaque province applique sa propre politique en matière de langue officielle. Mais à des fins de simplification et de concision, nous nous limiterons ici à l'axe majeur de la politique linguistique du gouvernement fédéral canadien. À ce propos, on remarque que la politique du gouvernement fédéral canadien en matière de bilinguisme est orientée vers la préservation et l'épanouissement séparé des deux groupes linguistiques fondateurs de la Confédération. Le gouvernement fédéral estime qu'il n'est pas de son ressort d'obliger les Canadiens à apprendre les deux langues officielles. Sa principale priorité est de veiller à ce que ses services soient offerts aux citoyens dans les deux langues officielles, d'où le grand volume de traductions qui a cours au sein de l'administration fédérale. Seul « le gouvernement fédéral est bilingue, /.../ les Canadiens n'ont pas à l'être » (1994 : p10) lit-on dans un opuscule sur le bilinguisme publié par le Ministère du patrimoine canadien. Il ne serait donc pas exagéré de définir le bilinguisme officiel canadien comme la cohabitation de «deux unilinguismes reliés l'un à l'autre » (1969 : p 522), pour emprunter une expression de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. C'est ainsi qu'au niveau de l'organisation politique, en dehors du Nouveau-Brunswick, chaque province fédérée est officiellement unilingue française ou anglaise. Dans le système éducatif, chaque groupe linguistique met en place et contrôle ses propres institutions d'enseignement<sup>7</sup>. La même ségrégation touche le paysage médiatique puisque chaque groupe linguistique dispose de ses propres chaînes de radio et de télévision... Bref, l'objectif du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme est de sauvegarder, autant que faire se peut, l'unilinguisme de chaque groupe notamment en garantissant des prestations dans les deux langues officielles et en favorisant leur développement séparé. Cette option politique donne raison à Mackey qui constate: “Bilingual countries were created not to promote bilingualism, but to guarantee the

<sup>6</sup> - Simo, Bobda. 2001. “Varying perceptions of English in Cameroon: A diachronic and synchronic analysis”. TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 11/2001.  
<http://www.inst.at/trans/11Nr/bobda11.htm> consulté le 15 avril 2004.

<sup>7</sup> Historiquement, les gouvernements des provinces anglophones se sont toujours fait tirer les oreilles pour respecter les droits linguistiques des minorités francophones, y compris leur droit à l'instruction dans leur langue maternelle.

maintenance and use of two or more languages in the same nations” (Mackey 1967: p11). Mais si cette remarque est vraie au Canada, est-elle également valable au Cameroun?

Pour définir sa politique linguistique, le Cameroun a pris en ligne de compte deux facteurs majeurs : l’unité de la nation et l’avenir de la jeunesse. Concernant le premier point, dès la création de la République fédérale du Cameroun en 1961, l’État a vu dans l’expansion du bilinguisme individuel français/anglais un élément déterminant pour la consolidation de l’unité et de l’intégration nationales. Il fallait exorciser les démons de la division, de la sécession et du tribalisme et solidifier la fraîche identité nationale par la promotion du bilinguisme individuel. Pour les autorités, il n’était pas question d’avoir un Cameroun peuplé d’ « anglophones » à l’ouest et un Cameroun peuplé de « francophones » à l’est, mais un État uni peuplé d’est en ouest de bilingues français-anglais. « L’État consacre le bilinguisme au niveau de l’enseignement supérieur comme facteur d’unité et d’intégration nationales » lit-on à l’article 5 de la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l’enseignement supérieur. Fonlon (1963 : p54), le principal protagoniste de la politique gouvernementale en matière de bilinguisme, insiste sur les avantages que la connaissance des deux langues officielles comporte pour le citoyen camerounais. Il précise, au passage, que le modèle que le Cameroun entend poursuivre est nettement en porte-à-faux par rapport aux modèles canadien et belge.

« La grande majorité des Canadiens et des Belges sont restés monolingues. Un État bilingue ne suppose donc pas nécessairement des individus, des citoyens bilingues. Mais pour nous, au Cameroun, ce serait une méconnaissance des avantages qui s’offrent à nous et un manque regrettable d’idéal que de nous contenter d’avoir créé un État bilingue. L’objectif que nous devons viser doit être un bilinguisme individuel grâce auquel chaque enfant qui suit le cycle de notre système d’éducation sera capable de parler l’anglais et le français ».

Cette orientation gouvernementale se concrétise par la multiplication des écoles bilingues (privées et publiques), des centres de formation bilingue destinés aux adultes (privés et publics), la création des chaînes de télévision et des stations de radio bilingues... Avant la réforme universitaire de 1992 qui permit la création d’une université de tradition anglo-saxonne à Buéa, tous les étudiants camerounais, anglophones et francophones confondus, fréquentaient la seule université bilingue du pays (Université de Yaoundé) dans laquelle chaque enseignant avait et a encore, de nos jours, le droit de dispenser les cours dans sa première langue officielle. Les étudiants, quant à eux, avaient et ont encore le droit de passer les examens dans leur première langue officielle.

En somme, le Cameroun a pris le contre-pied de la politique canadienne en matière de langues officielles. Pendant que le Canada s’engage à offrir au citoyen des services dans sa langue maternelle, le Cameroun s’engage dans la voie difficile d’une bilinguisation généralisée des citoyens. Il est vrai qu’au Cameroun, cette politique est loin d’avoir produit les résultats escomptés. Mais le simple fait qu’il ait eu une approche complètement différente

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**  
**SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlang@refer.sn](mailto:sudlang@refer.sn)

Tel : 00 221 548 87 99



de celle en cours au Canada nous incite à postuler que dans un contexte de bilinguisme officiel, les politiques linguistiques adoptées sont tributaires de la nature des rapports qui existent entre les citoyens et les langues officielles. Si ces langues ont le statut de langues étrangères, il est possible que l'État s'emploie à vulgariser leur connaissance dans le but de préserver l'unité nationale tout en donnant aux citoyens des moyens indispensables pour leur épanouissement. Si en revanche, les langues officielles ont le statut de langues maternelles, il est possible que l'État opte pour une politique orientée vers la préservation des unilinguismes, même si, à la longue, les circonstances économiques peuvent obliger l'un des groupes à apprendre l'autre langue.

Autant le rapport aux langues officielles dicte les politiques linguistiques, autant il détermine les attitudes vis-à-vis du bilinguisme individuel.

#### IV - ATTITUDES VIS-A-VIS DU BILINGUISME INDIVIDUEL

Au Canada, on note chez chaque groupe linguistique et en particulier chez les francophones, la ferme volonté de préserver sa langue et partant, son identité culturelle et ethnique. Dans l'ensemble et toutes proportions gardées, le bilinguisme en tant que pratique semble indisposer, à des degrés divers, Canadiens français et Canadiens anglais. Ainsi, quand au début des années 1970 le gouvernement fédéral essaie de rendre ses agents bilingues, la réaction des Anglo-canadiens de l'Ouest est cinglante, comme nous le rapporte Stanley.

« C'est au début des années 70 que naquit l'expression '*having French crammed down our throats*', qui au cours des redites, devint l'objet d'un véritable brûlot intitulé *Bilingual Today, French Tomorrow*<sup>8</sup>. Ce boute-feu politico-linguistique broché mettait en scène à Ottawa un gouvernement de Québécois complotant la francisation de tout le Canada » (Stanley 1981 : p4)

Les Canadiens veulent bien du bilinguisme, mais simplement en tant que réalité sociale et non en tant que pratique individuelle. Les Canadiens-anglais n'acceptent le principe du bilinguisme que pour autant qu'on ne leur impose pas la tâche ardue d'apprendre le français dont ils estiment qu'ils peuvent s'en passer<sup>9</sup>. Ce n'est donc pas un hasard si la proportion des bilingues français-anglais à l'extérieur du Québec se situe à seulement 10,3 pour cent alors que le nombre d'anglophones qui disent appuyer le bilinguisme officiel culmine à 78 pour cent. Quand on sait qu'une proportion importante des 10,3 pour cent des bilingues à l'extérieur du Québec sont issus des groupes minoritaires francophones, on devine aisément la faiblesse du bilinguisme français/anglais des Anglo-canadiens, faiblesse qui a poussé Spicer à formuler cette remarque caustique: « Somehow, we've got in our heads that learning

<sup>8</sup> - Ce trait piquant servira de titre à un ouvrage polémique écrit par J.V Andrew, Ontario : *Bilingual Today, French Tomorrow*. Richmond Hill: BMG Publishing Ltd., 1977.

<sup>9</sup> - *Le Rapport annuel 2002-2003* sur les langues officielles constate, avec regret, que le taux de bilinguisme à régressé de 1,5 pour cent depuis 1996 parmi les jeunes anglophones à l'extérieur du Québec (p 10).

another language is crippling, that it is a limitation. English Canadians must be the only people in the world who actually brag about not knowing another language” (cité par Nerlow 1988: p 27). Même ceux qui croient aux bienfaits du bilinguisme individuel estiment qu’il serait plus réaliste et économiquement plus rentable, pour le Canadien anglais, d’apprendre d’autres langues internationales comme le chinois et le japonais, en lieu et place du français qui serait en perte de vitesse sur la scène économique mondiale. L’avis ci-après d’un lecteur du *The Globe and Mail* se passe de tout commentaire :

“Given the importance of English, how important is French? The truth is, unless one wants a civil service job, or like me, one is an obsessive Francophile, there is little reason for Anglophone to learn French. Personal success in today’s economy would be better served by learning Chinese or Spanish. While we have given French an equal place in Canada, the future of French in the global economy is questionable” (Cmajdalka 2004: pA12).

Jusqu’à une époque relativement récente, les Franco-canadiens étaient, eux aussi, clairement hostiles<sup>10</sup> au bilinguisme individuel français/anglais. Comme les anglophones, les francophones sont convaincus que « les bilingues d’aujourd’hui seront anglophones demain ». Ainsi pendant les années où l’anglais dominait le Québec, Thériault (1959 : p21) exhortait les Canadiens français à résister au bilinguisme d’autant plus qu’il était à sens unique.

« Je craindrais qu’une éducation bilingue à un trop bas âge , À MOINS QU’ELLE NE FASSE PENDANT À UNE ÉDUCATION SIMILAIRE DANS LE RESTE DU CANADA<sup>11</sup>, soit dangereuse, peut-être fatale »

En d’autres termes, le petit Franco-canadien ne devrait apprendre l’anglais que si le petit Anglo-canadien est prêt à apprendre le français, le bilinguisme à sens unique étant la recette éprouvée de l’assimilation.

Dans son poème intitulé «Tik Tak», Fraterne (1979 : p112) thématise l’assimilation inévitable des Franco-canadiens, assimilation consécutive à l’apprentissage de l’anglais. Il écrit :

«Tik tak tik tak  
Le temps passe  
Le temps passe  
J’ai appris un mot d’anglais aujourd’hui  
Et j’ai perdu deux mots de français

Tik tak tik tak  
Le temps passe

<sup>10</sup> - Cette attitude est en train de changer de façon perceptible. Dans certains départements d’universités franco-québécoises, l’anglais fait partie des unités de valeur obligatoire.

<sup>11</sup> - L’auteur souligne.



Le temps passe  
 J'apprends l'anglais de plus en plus  
 Je perds le français de plus en plus

Tik tak tik tak  
 Le temps passe  
 Le temps passe  
 Une autre journée  
 Et je serai complètement assimilé

Tik tak tik tak  
 Le temps passe  
 I'm now completely English  
 And I can't understand one word of French»

Ce poème traduit et trahit l'appréhension que les Canadiens-français éprouvent vis-à-vis du bilinguisme. Pour Fraterne, le bilinguisme des Franco-canadiens ne peut être que soustractif, c'est-à-dire que la connaissance de l'anglais se fera forcément au détriment du français.

L'impression générale qui se dégage de ces quelques réactions est que, dans l'ensemble et sans verser dans l'absolu, les Canadiens-français, comme les Canadiens-anglais, trouvent la pilule du bilinguisme individuel dure à avaler. Les uns et les autres semblent croire dur comme fer que "bilingualism is maintained by two monolingual units. Should one of the units become entirely bilingual, it assures the linguistic dominance of the other unit, which can then assimilate the bilingual community" (Mackey, 1967: p 12). Les Canadiens-français et anglais n'ont que trop conscience de ce danger et s'en méfient. Voyons à présent ce que les Camerounais pensent du bilinguisme individuel français/anglais.

Être bilingue français/anglais est au Cameroun un idéal que beaucoup recherchent, même si très peu l'atteignent. Les deux langues étant d'abord perçues sous un angle utilitaire, francophones et anglophones ne rechignent pas à se les approprier. Une étude réalisée en 1983 par Tchoungui avait même révélé que dans les zones urbaines, le taux d'enfants « francophones » bilingues était supérieur au taux d'enfants anglophones bilingues, soit 24% et 21% respectivement. Il est vrai que le rayonnement international de l'anglais est la principale cause de cette ruée vers la langue statistiquement minoritaire. Pour les francophones et les anglophones, la première langue officielle qu'ils choisissent d'apprendre est celle qui leur permettra de mieux atteindre leurs objectifs dans la vie. Le penchant pour le bilinguisme est palpable à travers la multiplication, en zones francophones, d'écoles anglophones qui attirent de nombreux francophones.

Dans ce climat de consensus général, les quelques voix qui ont critiqué la politique du bilinguisme individuel français/anglais au Cameroun se sont attaquées non pas au principe en tant que tel, mais plutôt à ses incohérences. En effet, plus de trente ans après l'engagement de l'État en faveur du bilinguisme, force est de constater que peu d'actions concrètes sont

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**  
**SUDLANGUES**

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlang@refer.sn](mailto:sudlang@refer.sn)

Tel : 00 221 548 87 99

prises pour passer des discours aux actes et que les fruits tardent à tenir les promesses des fleurs. Pendant que les hautes autorités continuent à proclamer pieusement leur volonté de promouvoir les deux langues officielles, elles continuent en même temps d'encourager l'unilinguisme. Par exemple, au Cameroun, on n'a pas besoin de connaître les deux langues officielles pour occuper des fonctions politiques ou administratives

“[...] Monolingual top civil servants—Presidents, Ministers, Secretaries General, Directors, Governors, Prefects—still litter our landscape in their majority . . . In a bilingual country, one of the major criteria for appointment would have been bilingual competence<sup>12</sup>”.

Ces hauts fonctionnaires, comme leurs subalternes, travaillent impunément dans une seule langue officielle, en l'occurrence le français. Ceux d'entre eux qui sont anglophones maîtrisent le français davantage parce que l'environnement sociolinguistique (dans lequel domine le français), facilite leur apprentissage. Le glissement vers l'unilinguisme français au sein de l'administration frustre la minorité « anglophone » qui doute de la bonne foi des autorités gouvernementales quand elles proclament leur engagement en faveur de la dualité linguistique. La dénonciation du projet gouvernemental de rendre tous les Camerounais bilingues n'est pas motivé par le fait qu'elle met en péril l'intégrité culturelle ou identitaire d'un groupe quelconque. Elle émane plutôt du fait que mal appliquée, elle assure la domination sociopolitique d'une des langues officielles, et partant, de ceux qui la parlent. La plainte ci-après d'un Camerounais « anglophone », candidat à un examen officiel au cours duquel toutes les questions proposées étaient en français est assez révélatrice:

“If this is not a deliberate plot, why was it that all the questions at the exams came in French? Yes, “Cameroon is bilingual” they would sing. Have the questions ever come exclusively in English? And when the unfortunate Anglophone candidates dared to plead even for some verbal translations, they were told in no uncertain terms to keep quiet. A bilingual country? Any real Anglophone who still believes in that is living in a cloud cuckoo land. Bilingualism is a euphemism for francophonising and impoverishing Anglophones. A clear one-way traffic”( Ngu 1998: p4).

Au total, au Canada, on suspecte le bilinguisme individuel français/anglais d'être le signe prémonitoire d'une dépossession généralisée. Au Cameroun, la dépossession linguistique ayant déjà eu lieu pendant la période coloniale avec la marginalisation des langues maternelles des Camerounais, la connaissance des deux langues officielles n'est plus perçue comme une menace à l'intégrité culturelle ou identitaire d'un groupe quelconque. Au contraire, elle est le ciment qui permet de bâtir et de consolider l'unité et l'identité nationales.

---

<sup>12</sup>- Wancha Titus Neba cité par Jikong Stephen. « Official Bilingualism in Cameroon. A Double Edged Sword ». Alizès N° 19- juin 2000 <http://ww2.univ-reunion.fr/ageof/text/74c2/e88.308html>. Consulter le 20 septembre 2004

## V – CONCLUSION

Si le Cameroun et le Canada se sont engagés dans deux voies différentes en matière de bilinguisme officiel, c'est sans doute parce que les deux langues ont des statuts différents dans les deux pays. Au Canada, une politique qui chercherait à imposer le bilinguisme aux citoyens aura d'autant moins de chance de réussir qu'elle se heurtera d'abord à la conscience ontologique des deux groupes linguistiques en présence. Au Cameroun, une politique qui chercherait à favoriser le développement séparé des groupes francophones et anglophones exposerait le pays à la désintégration et priverait les Camerounais de deux formidables outils de promotion sociale.

Aujourd'hui, au Cameroun, il est parfois difficile de dire qui est anglophone et qui est francophone, car de plus en plus nombreux sont les « francophones » qui choisissent, par réalisme, la scolarisation en anglais. Quant aux « anglophones », leur exode vers les grandes villes francophones facilite leur apprentissage du français. La politique qui a conduit à ce brouillage de frontières linguistiques doit beaucoup au fait que les deux langues officielles sont des langues étrangères à tous les citoyens. Nous croyons que les réactions auraient été différentes si l'une des deux langues officielles était la langue maternelle de l'un des groupes ethniques du pays. Pour preuve, le Cameroun n'a pas pu choisir, parmi ses quelques 200 langues autochtones, une langue nationale. Non seulement le citoyen ordinaire s'interroge sur les enjeux économiques réels d'une telle entreprise, mais aussi, il estime que si une langue doit servir de langue nationale, il faudrait que ce soit la sienne.

Sur la base de ce qui précède et tout en reconnaissant que « comparaison n'est pas forcément raison », nous pouvons émettre l'hypothèse suivante : dans un contexte de bilinguisme officiel, la réticence au bilinguisme individuel est tributaire du statut que les deux langues ont par rapport aux groupes en présence. Si les deux langues sont les langues maternelles des groupes en présence, les oppositions au bilinguisme individuel tendront à être très vives, chaque groupe craignant d'être assimilé par l'autre; en revanche, si les deux langues sont des langues étrangères, le bilinguisme individuel tendra à être une valeur désirée, recherchée, voire partagée.

## RÉFÉRENCES

CALVET, J-Louis (1987). *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.

Cameroun. Assemblée nationale. Loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur

Canada. Ministère du patrimoine Canadien. *Les Langues officielles : mythes et réalités*. 1994.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlang@refer.sn](mailto:sudlang@refer.sn)

Tel : 00 221 548 87 99

- DARBELNET, Jean (1976). *Le Français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- FONLON, Bernard (1963). "A Case for an Early Bilingualism". *Abbia*, N° 4, 56-94.
- FRATERNE, Jean (1979). « Tik tak » in Runte, Hans R., Jules Chiasson et Nicole LeVert (1979). *Plumes d'icitte : la première Acadie s'exprime*. Yarmouth : Imprimerie Lescarbot limitée.
- GAGNON, Jean-Louis (1989). « La Dualité linguistique et l'identité canadienne ». *Langue et société*. Dossier spécial, Été, D27-D29  
[http://www.cameroon-info.net/cin\\_reactions.php?s\\_id=15326](http://www.cameroon-info.net/cin_reactions.php?s_id=15326). Consulté le 11 octobre 2004 à 10h30.
- JIKONG, Stephen (2001) . « Official Bilingualism in Cameroon. A Double Edged Sword ». Alizès N° 19- juin 2000 <http://ww2.univ-reunionfr/ageof/text/74c2/e88.308html>. Consulté le 20 septembre 2004.
- KACHRU, Braj. (1988). *The Alchemy of English: the Spread, Functions and Models of Non-Native Englishes*. Oxford: Pergamon.
- LECLERC, Jacques. (2003). L'Aménagement linguistique dans le monde.  
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/cameroun.htm> consulté le 24 avril 2004
- MACKEY, William (1967). *Bilingualism as a World Problem*. Montreal: Harvest House.
- (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris: Klincksieck.
- NGU, Emma (1998). "ENS Not for Anglophone Science Students." *The Herald* No. 679. Wednesday, October 28-29 pp 4-5.
- Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre III ; 1969.
- SIMO, Bobda ( 2001). "Varying perception of English in Cameroon: A diachronic and synchronic analysis". TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 11/2001. <http://www.inst.at/trans/11Nr/bobda11.htm> consulté le 15 avril 2004.
- STANLEY, Roberts (1981). « Un coup d'ouest ». *Langue et société*. Numéro 4, hiver, pp 3-6
- TCHOUNGUI, Gisèle (1983). "Focus on Official Bilingualism in Cameroon: its Relationship to Education". *A Sociolinguistic Profile of Urban Centers in Cameroon*. Edna L.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
 SUDLANGUES

N° 6

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlang@refer.sn](mailto:sudlang@refer.sn)

Tel : 00 221 548 87 99

Koenig, Emmanuel Chia, John Povey (eds) Los Angeles: University of California: Grossroads Press, pp 93-115.

THERIAULT, Yves (1959). « Le Mythe de la double culture canadienne ». *Le Devoir* Supplément littéraire, samedi le 25 novembre 1959 (microfilm), 21-22..

TOM Cmajdaka (2004). "Other Languages". *The Globe and Mail* March 1.

URIEL, Weinreich (1963). *Languages in Contact*. The Hague: Mouton & Co.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE  
SUDLANGUES**

**N° 6**

<http://www.sudlangues.sn/>  
[sudlang@refer.sn](mailto:sudlang@refer.sn)

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.